



FORMATION SUR LA RÉINTÉGRATION

Syllabus

Module 6 – Pratiques de Réintégration pour les Enfants de Retour

Le processus de l'intérêt supérieur de l'enfant

Durée: 90 Minutes

Objectif de la séance: L'objectif de cette séance est de comprendre l'évaluation et la détermination de l'intérêt supérieur en tant qu'outils importants de la protection de l'enfance.

Thèmes

- Aperçu de l'intérêt supérieur de l'enfant
- Principes directeurs
- Étapes clés de la procédure de détermination de l'intérêt supérieur
- Étude de cas

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

- Comprendre le concept de l'intérêt supérieur de l'enfant
- Identifier les étapes clés du processus de détermination de l'intérêt supérieur
- Comprendre comment un comité BID multidisciplinaire équilibre les différents droits d'un enfant pour déterminer la solution dans son intérêt supérieur

La réintégration des enfants

Durée: 90 Minutes

Objectif de la séance: Les participants seront en mesure d'identifier les considérations clés pour la réinsertion des enfants.

Thèmes

- Pourquoi les enfants sont-ils au cœur du retour fondé sur les droits et de la réintégration durable ?
- Principes clés de la réintégration des enfants

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

- Comprendre l'importance d'une approche fondée sur les droits de l'enfant en matière de réintégration
- Reconnaître comment communiquer efficacement avec les enfants



- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Comment les adultes et les enfants communiquent-ils différemment ?• Assistance à la réintégration tenant compte des besoins des enfants aux niveaux individuel, communautaire et structurel• Outils de suivi de la réintégration durable des enfants migrants de retour• Étude de cas | <ul style="list-style-type: none">• Identifier les principaux défis liés à la réintégration des enfants, au niveau individuel, communautaire et structurel et comment assurer le suivi de la réintégration des enfants |
|--|--|